

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 18 février.

Surprise : il y a des micros sur les tables ! Le président du Conseil Cedric du Monceau remercie l'administration et la société qui ont permis que le miracle se produise. Il propose de tester le matériel : « dites bonjour, Raphaële. » La conseillère comprend qu'il faut appuyer sur un bouton avant de prendre la parole, et appuyer à nouveau quand l'intervention est terminée. Cela fonctionne ! Le public applaudit.

Le RIE sur le SOL

Les conseillères Kayoux annoncent d'emblée qu'elles s'abstiendront sur l'ensemble des points – leur assemblée citoyenne n'ayant pas eu lieu – à l'exception de ceux « qui amènent plus de participation et de transparence ».

La bourgmestre Julie Chantry demande l'accord sur le contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE) sur l'avant-projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve. « Nous avons voté le cahier des charges le mois passé ; nous le complétons par la plupart des remarques émises par la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). »

La conseillère Bénédicte Kaisin, membre de la CCATM, demande pourquoi certaines remarques - la proposition de phasage, entre autres - n'ont pas été prises en compte. La bourgmestre répond qu'un phasage risquerait de pénaliser la mise en œuvre de certains projets.

La conseillère Raphaële Buxant espère que le bureau d'étude sera « explicitement invité à une posture d'ouverture suffisante pour être capable de faire évoluer fortement, voire fondamentalement, les plans de l'avant-projet, si ses analyses devaient l'y conduire ». La bourgmestre répond qu'il s'agit d'un marché public. La Ville ne va pas donner d'impulsion spécifique avant d'avoir désigné le bureau, lequel devra se pencher sur l'avant-projet de SOL avec le plus d'objectivité possible.

Unanimité.

Skatepark supra-communal

L'échevin des Sports Benoît Jacob propose de voter une déclaration qui précise en quoi le projet de « skatepark » est un bel exemple de maillage local et de « supra-communalité ». Il faut désormais démontrer que les projets présentent un intérêt supra-communal, pour bénéficier des subsides d'Infrasport.

L'échevin détaille comment ce projet a fait l'objet de réunions avec plusieurs intervenants (les habitants du quartier, le service des Sports de l'UCLouvain, notre service Jeunesse, le Centre Sportif Local Intégré...) et comment la commune de Mont-Saint-Guibert est intéressée par cet aménagement. Une piste cyclable permettra bientôt de rejoindre les infrastructures sportives de l'avenue Baudouin 1^{er} (dont le skatepark) au départ de Mont-Saint-Guibert.

« Mont-Saint-Guibert votera une déclaration semblable à la nôtre lors de son Conseil du 4 mars. Les deux déclarations seront envoyées au ministre », annonce Benoît Jacob.

L'échevin rappelle que le skatepark sera installé entre les parkings et le terrain de hockey : rien à voir avec le grand trou et les monticules de terre visibles le long de l'avenue Baudouin (NDLR : il s'agit d'un chantier d'ING) !

Le conseiller Nicolas Van der Maren annonce que son groupe votera pour (finalement, sans la conseillère Nancy Schroeders, qui s'abstiendra avec les Kayoux), OLLN2.0 souhaitant de plus en plus de supra-communalité. Il fait remarquer à ce moment que c'est l'anniversaire de la conseillère Viviane Willems ! Le président entame un « Joyeux Anniversaire », rapidement rejoint par l'assemblée.

Service citoyen

Egalement en charge de la Jeunesse, Benoît Jacob évoque la volonté de soutenir le développement du Service Citoyen dans notre ville. Il permettra aux 18-25 ans de s'investir pendant 6 mois, le temps de réfléchir à leur avenir en se rendant utiles à la société. L'échevin annonce que quatre associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve y ont déjà souscrit.

La conseillère Nadine Fraselle se dit ravie de cette initiative positive, qui pourra redonner confiance à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui manquent d'estime de soi.

L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes demande aux conseillers d'approuver l'adhésion de la Ville à la charte de l'ASBL Fedemot. Les signataires s'engagent à tenir compte de la sécurité des usagers deux-roues motorisés et de leurs besoins spécifiques, lors de la réalisation d'infrastructures ou de l'aménagement d'espaces publics.

L'échevin explique comment il a fait le tour des infrastructures avec les représentants de Fedemot, lesquels ont jugé que notre Ville faisait partie des bons élèves. Le point faible serait le manque d'emplacements pour les deux-roues motorisés à la gare d'Ottignies.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque qu'il avait proposé d'adhérer à cette charte en novembre 2019, et annonce que notre Ville sera la 7^e du Brabant wallon (sur 52 communes au total) à s'engager pour la sécurité des motards.

Le conseiller Dominique Bidoul en profite pour rappeler à l'échevin sa promesse – qui date d'un an, dit-il – d'intervenir auprès de l'InBW pour accélérer la rénovation des plateaux ralentisseurs à la rue de Rodeuhaie.

PCM de Louvain-la-Neuve

L'échevin de la Mobilité présente l'enquête publique relative à l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (PCM) de Louvain-la-Neuve. Il en rappelle l'historique - le choix de se focaliser sur Louvain-la-Neuve, en raison des développements programmés - et les étapes à venir : une présentation publique le 26 mars, à 19h30, à l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, le démarrage de l'enquête publique le 6 avril (pour 60 jours, au lieu des 45 prévus par la loi), une discussion publique le 28 mai (à l'antenne également), la fin de l'enquête au début juin.

Le conseiller Nicolas Van der Maren constate que la procédure d'actualisation a mis tellement de temps que plusieurs des hypothèses de base ne sont plus d'actualité. Exit le projet de déménager la clinique Saint-Pierre à Louvain-la-Neuve (on sait que le choix s'est porté sur Wavre) et le projet d'extension de L'esplanade (une procédure « SOL » est en cours). La situation de la future piscine a elle aussi changé. Il se demande lequel du SOL ou du PCM

sera le plus contraignant, dès lors que tous les deux se penchent sur l'avenir de la gare de Louvain-la-Neuve.

Les conseillères Kayoux annoncent qu'elles voteront pour la mise à l'enquête de l'actualisation du PCM, « car l'enquête publique est un outil participatif que nous soutenons en tant que tel », indique Raphaële Buxant, qui se réjouit de l'allongement de la durée de l'enquête et de l'organisation de deux réunions pour le public. « Nous émettons néanmoins une réserve avec vigilance accrue. Certaines options impliquent des investissements publics colossaux : en ces temps d'austérité, nous devons être capables de changer notre fusil d'épaule à l'issue de l'enquête publique, s'il le faut. » La conseillère regrette que la consultation ne porte que sur Louvain-la-Neuve et souhaite s'assurer que tous les habitants pourront répondre à l'enquête. Elle demande que le grand public puisse avoir accès aux données brutes et analyses qui ont conduit à mettre en avant les options présentées dans le rapport.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer est réaliste et philosophe : si on avait étendu l'actualisation du Plan à l'ensemble du territoire, cela aurait coûté encore plus cher et cela aurait duré encore plus de temps. « On aimerait savoir tout sur tout, mais on se contentera de savoir seulement certaines choses. » Quant au règlement le plus contraignant, il estime illusoire de penser qu'un seul Plan pourrait diriger tous les autres. « Ce serait alors un Plan « qualité de la vie » », dit-il.

L'échevin rassure : tous les citoyens pourront répondre à l'enquête, y compris ceux qui résident à Verviers! Il reconnaît que plusieurs des hypothèses de base sont obsolètes, le diagnostic date de 2017, c'est une faiblesse. Mais si on l'actualise, le Plan risquerait d'arriver dans 10 ans. « Le temps de la commune est lent. » Il considère qu'une hiérarchie s'impose, dès lors qu'un SOL décide de l'affectation du sol et qu'un PCM concerne des aménagements de voiries. Quant à rendre l'intégralité des données accessibles, ce n'est pas prévu par la Région (laquelle a financé 75% de l'actualisation du PCM).

8 conseillers OLLN2.0 s'abstiennent, les autres votent pour.

Utilitaires non-électriques

En fin de séance, l'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha justifie pourquoi les trois véhicules utilitaires acquis pour le service Travaux - en remplacement de véhicules en fin de vie - ne seront pas des véhicules électriques. Non seulement le prix de ces derniers est trop élevé, mais il faut disposer aussi de l'infrastructure correspondante (prises adéquates...). Il parle d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du service Travaux, il reconnaît l'intérêt du CNG (gaz naturel), mais les ouvriers devraient aller faire le plein à 30 km.

L'échevin David da Câmara Gomes ajoute que les véhicules utilitaires sont très chargés, doivent pouvoir tracter, sont éventuellement équipés de gyrophares... ce pour quoi l'électrique n'est pas recommandé.

Points ajoutés

Le conseiller Dominique Bidoul regrette tous les manquements de la salle de Céroux (odeurs pestilentielles, hotte qui ne fonctionne pas, chauffage qu'il est impossible de réguler...), alors que l'échevin en charge des Bâtiments s'était engagé à prendre le problème à bras le corps.

Abdel Ben El Mostapha évoque une salle pour laquelle la Ville n'a que des retours positifs, située dans un environnement magnifique... Il rappelle que 150.000€ sont prévus dans le Programme Stratégique Transversal (PST), pour la rénovation de la salle. S'agissant des pompes à bière (qui ne sont plus entretenues depuis 2016, s'indigne Dominique Bidoul), il annonce qu'elles sont en cours de démontage et ne seront pas remplacées. Des casiers de bouteilles feront l'affaire. Le Collège n'encourage pas la surconsommation d'alcool.

Le conseiller Jacques Otlet y voit le scoop de la soirée. « Je ne comprends pas une telle décision, sans la moindre concertation avec les principaux usagers de la salle. Je vous engage à aller tenir le bar avec votre décapsuleur et vos bouteilles, lors de la fête à Céroux ! Nos salles de sport ont des pompes à bière et les entretiennent : elles fonctionnent parfaitement. Et vous, parce que vous ne les entretenez pas, vous décidez de les supprimer ! Vous êtes complètement à côté de la plaque. Si vous aviez deux ou trois voix à Céroux, à partir de demain vous n'en aurez plus du tout ! »

L'échevin des Sports et des Fêtes Benoît Jacob confirme qu'un accord a été passé avec les brasseurs, pour l'entretien des pompes dans les salles de sport. Il demande à son collègue de revoir sa décision.

Conseil des Aînés

Le conseiller Nicolas Van der Maren insiste pour que le Conseil consultatif des Aînés soit relancé rapidement. Il pourrait être renommé « Conseil communal des Aînés », à l'image de notre Conseil communal des Enfants, qui existe depuis 30 ans.

La bourgmestre Julie Chantry rappelle son intervention de janvier : la Ville est en train de recruter un responsable de la Participation, 70 candidatures lui sont parvenues. Cette personne sera chargée de relancer les conseils consultatifs et d'en assurer la gestion.

Légende

Il y a désormais des micros sur les tables des conseillers. Le public est ravi !